

# *OFFICE SOCIAL DE WILTZ*

COMMUNES DE BOULAIDE, ESCH-SUR-SÛRE, GOESDORF,  
LAC DE LA HAUTE SÛRE, WILTZ ET WINSELER

---

Vacance de poste

L'Office social de Wiltz, établissement public, se propose de recruter, au sein de son service logement et pour entrée immédiate, un(e) assistant(e) social(e) (m/f/d).

Assistant social (m/f/d)

Conditions du poste :

- Type de contrat : Contrat à durée déterminée (CDD)
- Durée : jusqu'au 31 juillet 2027
- Degré d'occupation : 40 heures par semaine
- Statut : Salarié
- Carrière : C6
- Rémunération : selon les dispositions de la convention collective de travail du secteur d'aide, de soins et du secteur social (SAS)

Missions :

- Accompagner les familles occupant un logement géré par l'Office social de Wiltz
- Mettre en œuvre et appliquer les dispositions légales suivantes :
  - Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable, notamment le Registre National des Logements Abordables (RENLA) et la Gestion Locative Sociale (GLS)
  - Loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale
- Participer à l'attribution et au suivi des logements sociaux, en veillant à l'accompagnement social des bénéficiaires

Conditions d'admission :

Seront admis à concourir les candidats (m/f/d) remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un Bachelor en sciences sociales et éducatives ou d'un diplôme équivalent reconnu par le Grand-Duché de Luxembourg
- Être en possession d'une autorisation d'exercer la profession d'assistant social au Luxembourg
- Maîtriser parfaitement les trois langues officielles du Grand-Duché de Luxembourg (luxembourgeois, français et allemand). Toute autre langue constitue un atout
- Être en possession d'un permis de conduire de catégorie B
- Disposer d'une aisance relationnelle et d'une capacité à travailler avec des personnes socialement défavorisées
- Faire preuve d'autonomie, de sens des responsabilités et d'esprit d'initiative
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques courants

Dossier de candidature :

Les demandes doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation
- Une notice biographique (CV) avec photo récente, certifiée sincère, mentionnant de manière détaillée la formation scolaire et l'expérience professionnelle acquise
- Un extrait de l'acte de naissance
- Un extrait récent du casier judiciaire (bulletin n° 3)
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport

- Une copie du permis de conduire
- Les copies des diplômes et certificats d'études, avec, le cas échéant, l'homologation des diplômes étrangers

Modalités de candidature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à permettre à l'Office social de Wiltz la gestion des candidatures reçues. Elles sont destinées au président et aux membres du conseil d'administration de l'Office social de Wiltz, conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des données.

Les candidatures sont à adresser par voie postale ou électronique, à l'attention du Président de l'Office social de Wiltz,

Monsieur Carlo Thill,

Boîte postale 29, L-9501 Wiltz

ou par courriel à l'adresse suivante : [annike.janssen@oswiltz.lu](mailto:annike.janssen@oswiltz.lu) jusqu'au 15 février 2026.